

COMPTE RENDU COMMISSION SPORTIVE DU 06.03.2019

Nom Prénom	CLUBS
FAGUET Jérôme	Moirans
GREGOIRE Baptiste	Domène
PERRIN Patrice	Meylan
GOMEZ Jean Pierre	Theys
LAURENT Christine	HBC 2 ^E

ASSISTENT : Marie Claude David Secteur arbitrage
Benoit Dublaneau CTF

1/ AMENDES

- HBCEE pour un jeune moins de 11 G qui aurait joué deux fois à la même heure en des lieux différents.
- Forfait Entente La Côte/Beaufort en ¼ de finale moins de 13 Filles de la coupe Jacques Battu.

2/ COUPE JACQUES BATTU – Choix des sites pour ¼ + ½ finales

Les premiers tirés sont dits "recevant" et devront donc fournir une paire d'arbitre aptes à officier sur le niveau de jeu concerné dès l'ouverture des plateaux quarts de finales.

Les demies finales sont arbitrées sur désignation de la SIA.

- **Moins de 13 masculins - 11 et 12 mai**

- ✓ HBTF / IDA
- ✓ Saint Egrève / Pays Voironnais
- ✓ Seyssinet 1 / HBCEE
- ✓ Meylan / Villefontaine

Un seul candidat : PVHB. Ce sera à **Moirans** ou à **Voiron**. Les deux clubs communiqueront la date et le lieu du plateau

- **Moins de 15 féminins - 13 ou 14 avril**

- ✓ Pays Voironnais / Bourgoin Jallieu
- ✓ Saint Egrève / Crolles
- ✓ HB Bievre-Valloire / Saint Marcellin
- ✓ Domène / Echirolles

Un seul candidat : **Saint Marcellin**. Le club communiquera la date rapidement

- **Moins de 15 masculins -11 ou 12 mai**

- ✓ GUC / Entente Bourgoin-Villefontaine
- ✓ Domène / Saint Marcellin
- ✓ Drac Rive gauche / Pays Voironnais
- ✓ Saint Egrève / HB Bièvre-Valloire

Un seul candidat : PVHB. Ce sera à **Moirans** ou à **Voiron**. Les deux clubs communiqueront la date et le lieu du plateau

- **Moins de 18 féminins - 13 ou 14 avril**
 - ✓ Morestel / Pays Voironnais
 - ✓ Drac Rive gauche / Porte de l'Isère
 - ✓ Meylan / Crolles
 - ✓ Saint Marcellin / Saint Egrève

Deux candidats : Meylan et Saint Marcellin.

Meylan est retenu. Le club communiquera la date rapidement

Informations à retenir de la part des clubs organisateurs et participants :

- Horaires de début des compétitions :
 - ✓ Moins de 13 G / moins de 15 F et G : 11 heures
 - ✓ Moins de 18 F : 10 heures.
- Le club accueillant est invité à offrir des boissons et éventuellement un goûter aux joueurs et joueuses à la fin de chaque match.
- Le club accueillant est chargé d'ouvrir une ardoise pour boissons et déjeuner aux membres du Comité (*Dirigeants, suiveur(s) d'arbitres, techniciens*) et d'adresser la facture au Comité. La note sera visée par un dirigeant du Comité.
- L'eau pour les joueurs et joueuses est à la charge du club venant disputer la ou les rencontre(s)
- La feuille de match autorise la présence de 14 joueurs ou joueuses tant en ¼ de finale qu'en ½ finale

Retour sur plateau ¼ + ½ des moins de 18 masculin à Voiron le 16 février :

Le HBCEE s'est présenté sans arbitre sous prétexte que le Comité 38 leur avait refusé une paire de JAJ. Vérification faite, ces JAJ étaient, d'une part, trop jeunes (*nés en 2003*) et d'autre part, trop peu expérimentés. C'est donc à juste titre qu'ils n'ont pas été retenus.

D'autres clubs sont venus sans arbitre sur les plateaux du 16 février. Il est envisagé d'éliminer les équipes qui ne présenteront pas d'arbitre compétent et qualifié pour l'édition de la CJB 2019/2020.

3/ Grand stade du 16 juin 2019.

Ouvert aux années d'âge 2007 et 2008. Pourront s'ajouter des 2009 dans la mesure où ces derniers disposent d'un niveau technique suffisant pour évoluer en moins de 13 sur la saison 2019-2020.

Un cahier des charges est élaboré pour faire appel aux candidats organisateurs. Diffusion aux clubs au plus tard le vendredi 8 mars pour réponse **avant le 22 mars 2019**.

Le CTF du Comité remplira un dossier pour demande subvention auprès de la Ligue.

Le CTF du Comité étudiera la proposition des magasins LIDL pour offrir boissons et goûters sur les animation/tournois que proposent les clubs et tiendra le Comité informé.

Le CTF du Comité élaborera une fiche d'inscription au Grand Stade qui demandera ou rappellera :

- Les noms et numéro de licence des joueurs ou joueuses de l'équipe engagée
- Les noms de la paire d'arbitres de 2005 et 2004 à fournir (Une paire par équipe)
- Les dispositions (simples) techniques de jeu et d'arbitrage

Fin à 20 heures 45.